

# RECONNAISSANCE DE DETTE

## ENTRE LES SOUSSIGNE(E)S :

- **La société** \_\_\_\_\_, SARL/SAS au capital de \_\_\_\_ euros dont le siège social est fixé \_\_\_\_\_, immatriculée sous le numéro \_\_\_\_\_ RCS \_\_\_\_\_ ;

Représentée par Monsieur / Madame, Président /Gérant dûment habilité(e) à l'effet des présentes ;

Ou Monsieur Madame \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_ exerçant l'activité de \_\_\_\_\_ et immatriculé(e) sous le numéro \_\_\_\_\_

**Ci-après dénommé(e) « le Créancier » ;**

**D'UNE PART ;**

## ET :

- **La société** \_\_\_\_\_, SARL/SAS au capital de \_\_\_\_ euros dont le siège social est fixé \_\_\_\_\_, immatriculée sous le numéro \_\_\_\_\_ RCS \_\_\_\_\_ ;

Représentée par Monsieur / Madame, Président /Gérant dûment habilité(e) à l'effet des présentes ;

Ou Monsieur Madame \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_ exerçant l'activité de \_\_\_\_\_ et immatriculé(e) sous le numéro \_\_\_\_\_

**Ci-après dénommé(e) « le Débiteur » ;**

**D'AUTRE PART ;**

Le Créancier et le Débiteur sont ci-après dénommés collectivement « **les Parties** ».

## IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

### **ARTICLE 1 - Objet**

Par le présent acte, le Débiteur reconnaît devoir légitimement au Créancier la somme de \_\_\_\_\_ €  
(en chiffres et en lettres).

Cette somme (est remise à ce jour par le Créancier au Débiteur / a été remise par le Créancier au Débiteur le JJ/MM/AAAA par (chèque bancaire / espèce / virement bancaire).



contact@werise-avocats.fr  
<https://werise-avocats.fr>

*Ce modèle est mis à disposition gratuitement par le cabinet WeRise à titre informatif et doit faire l'objet d'adaptations et de modifications en fonction des circonstances de l'espèce. En utilisant ce modèle, l'utilisateur accepte d'agir sous son unique et entière responsabilité. En aucun cas, le cabinet ne pourrait être tenu responsable des conséquences induites par l'utilisation de ce modèle. Le cabinet recommande à l'utilisateur d'être conseillé par un Avocat.*

## ARTICLE 2 - Durée

Le Créancier a remis cette somme au Débiteur pour une période de \_\_\_\_\_ jours / mois / années, qui commence à courir le \_\_\_\_\_ pour se terminer le \_\_\_\_\_.

## ARTICLE 3 - Remboursement

Le Débiteur s'engage expressément à rembourser cette somme au Créancier en \_\_\_\_\_ (nombre) versements mensuels d'un montant de \_\_\_\_\_ euros chacun, le premier versement devant avoir lieu le \_\_\_\_\_, et le dernier le \_\_\_\_\_.

Toutefois, le Débiteur aura la faculté de se libérer par anticipation à tout moment, soit en totalité, soit par fraction au moins égale au \_\_\_\_\_ du principal, sous réserve d'en informer par écrit, dûment le Créancier au moins \_\_\_\_\_ jours à l'avance.

Un remboursement partiel anticipé aura pour effet, soit de diminuer le montant des mensualités restant dues, soit de réduire le nombre des mensualités restant à courir, sans en changer le montant.

## ARTICLE 4 – Intérêts

Jusqu'au remboursement intégral de ladite somme de \_\_\_\_\_ euros, le Débiteur s'engage à servir et à payer au Créancier des intérêts au taux de \_\_\_\_\_ % l'an, payables aux mêmes échéances que le remboursement du capital.

Les intérêts non payés à l'échéance et dus pour une année entière, en produiront eux-mêmes de nouveaux, de plein droit, au taux ci-dessus fixé.

Conformément aux dispositions des articles L.313-2 et suivants du Code de la consommation, les Parties déclarent que le taux effectif global (TEG) contenu dans le présent acte est égal à \_\_\_\_\_ % l'an.

## ARTICLE 5 - Exigibilité immédiate

En cas de non-respect de l'un de ses engagements par le débiteur, notamment en raison d'un défaut de paiement à son échéance ou d'un paiement incomplet à son échéance, tout ce qui restera dû par le Débiteur au titre du présent acte, deviendra immédiatement exigible et de plein droit, HUIT (8) jours après une simple mise en demeure du Créancier, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

## ARTICLE 6 - Déclarations

Les Parties confirment qu'elles ont la capacité de s'engager dans les termes ci-dessus.

Le Débiteur déclare en ce qui le concerne, ne pas être en état de redressement ou liquidation judiciaire, ou procédures similaires, ou en voie de l'être.



contact@werise-avocats.fr  
<https://werise-avocats.fr>

*Ce modèle est mis à disposition gratuitement par le cabinet WeRise à titre informatif et doit faire l'objet d'adaptations et de modifications en fonction des circonstances de l'espèce. En utilisant ce modèle, l'utilisateur accepte d'agir sous son unique et entière responsabilité. En aucun cas, le cabinet ne pourrait être tenu responsable des conséquences induites par l'utilisation de ce modèle. Le cabinet recommande à l'utilisateur d'être conseillé par un Avocat.*

## **ARTICLE 7 - Enregistrement**

Le présent acte sera enregistré aux frais et à la diligence du Débiteur, lequel s'engage en outre à en notifier copie, dans le délai légal, aux services fiscaux dont relève son domicile.

## **ARTICLE 8 - Élection de domicile**

Pour l'exécution du présent acte et de ses suites, les Parties font élection de domicile à l'adresse indiquée en tête des présentes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

En autant d'exemplaires originaux que de Parties, plus un exemplaire pour l'enregistrement.



---

contact@werise-avocats.fr  
<https://werise-avocats.fr>

*Ce modèle est mis à disposition gratuitement par le cabinet WeRise à titre informatif et doit faire l'objet d'adaptations et de modifications en fonction des circonstances de l'espèce. En utilisant ce modèle, l'utilisateur accepte d'agir sous son unique et entière responsabilité. En aucun cas, le cabinet ne pourrait être tenu responsable des conséquences induites par l'utilisation de ce modèle. Le cabinet recommande à l'utilisateur d'être conseillé par un Avocat.*